

Ethier,	Proulx,
Fielding,	Pugsley,
Fisher,	Rankin,
Fortier,	Rivet,
Fowke,	Ross,
Gauvreau,	Roy (Montmagny),
Girard,	Rutan,
Gladu,	Savoie,
Gordon (Kent),	Sohell,
Hodøins,	Sealey,
Hunt,	Séguin,
Lancôt (Laprairie-	Smith (Middlesex),
Napierville),	Stratton,
Lapointe,	Sutherland,
Laurier (sir Wilfrid),	Talbot,
Lavergne,	Tobin,
Law,	Tolmie,
Lemieux,	Turcotte (Nicolet),
Loggie,	Turgeon,
Lovell,	Turriff,
MacNutt,	Verville,
McCoig,	Warburton,
McCraney,	Wilson (Laval).—80.

ONT PAIRE:

Ministériels.

MM.

Macdonald,
Kyte,
McAlister,
McLean (N.S.),
Pickup,
Geoffrion,
McLean (Sunbury),
Prowse,
White (Alta.),
Smith (Nanaïmo),
German,
Guthrie,
Harty,
Templeman,
Pardee,
Aylesworth,
Smith (Stormont),
Knowles,
Graham,
Emmerson,
Sifton,
Oliver,
Clark (Red Deer),
McColl,
Clarke (Essex),
McGiverin,
McMillan,
LeBlanc,
Sinclair,
Harris,
Devlin,
Chew,
Low,
Allen,

(L'item est adopté).

Oppositionnistes.

MM.

Madden,
Lennox,
Sharpe (Lisgar),
Rhodes,
Jameson,
Crosby,
Price,
Staples,
Campbell,
Cowan,
Arthurs,
Wallace,
Fraser,
Taylor (C.-A.),
Sharpe (Ontario),
Haggart (Winnipeg),
Blondin,
Meighen,
Borden (Halifax),
Maclean (York-sud),
Roche,
Osler,
Monk,
Barker,
Porter,
Armstrong,
Perley,
Crocket,
Worthington,
Bristol,
Forget,
Owen,
Lewis,
Beattie.

ADOPTION D'UNE LOI DE FINANCE.

Sur la proposition de M. Fielding la Chambre siège en comité de voies et moyens.

L'hon W. S. FIELDING (ministre des Finances): Les fonctionnaires de la Chambre, conformément à l'usage, ont passé par les différentes phases de la discussion durant les séances du comité des subsides et qui ont été approuvés par la

Chambre; ils ont fait les additions nécessaires et ont préparé les résolutions tendant à donner effet aux désirs du comité des subsides. J'ai en conséquence l'honneur de proposer la résolution suivante:

La Chambre décide que, pour faire face au subside accordé à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public durant l'exercice expirant le 31 mars 1909, la somme de \$3,371,935.82 soit accordée sur le fonds consolidé du revenu du Canada.

(La motion est adoptée).

L'hon. M. FIELDING: J'ai l'honneur de proposer une autre résolution ainsi conçue:

La Chambre décide que, pour faire face au subside accordé à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public durant l'exercice expirant le 31 mars 1910, la somme de \$45,772,253.17 soit accordée sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

(La motion est adoptée).

Rapport est fait des résolutions qui sont lues pour la 1re et la 2e fois et adoptées.

L'hon. M. FIELDING demande à présenter un bill (n° 117) tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 31 mars 1909 et le 31 mars 1910.

—Ce bill a été préparé par le fonctionnaire de la Chambre suivant l'usage établi et je crois que la Chambre peut sans crainte estimer qu'il est conforme et l'adopter en le faisant passer par les différentes phases régulières.

(La motion est adoptée: le bill est lu pour la 1re et la 2e fois; il est délibéré sommairement en comité général qui en fait rapport; puis il est lu pour la 3e fois et adopté).

SUITE DE LA DISCUSSION SUR LE PRET AU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de M. Fielding, tendant à autoriser le Gouverneur en conseil à avancer, à titre de prêt, à la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, une somme n'excédant pas \$10,000,000.

M. H. B. AMES (Saint-Antoine, Montréal): Mardi dernier, le ministre des Finances, au nom du Gouvernement, a présenté à l'examen et à la discussion de la Chambre, une résolution qui débutait par ces mots:

Il y a lieu d'autoriser le Gouverneur général en conseil à avancer par voie d'emprunt à la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique une somme n'excédant pas dix millions de dollars en vue d'aider la compagnie à compléter la construction de la section des prairies de la division ouest du chemin de fer national transcontinental.

Il n'est pas nécessaire que je donne lecture de la résolution complète, d'autant plus qu'elle formera le sujet de la discussion dans laquelle nous allons entrer. Bien